

Attestation des échanges

Identification de l'élément concerné

Référence de la consultation:

SM-2025-01

Intitulé de la consultation:

Concession pour la Construction et l'Exploitation du Crématorium

Objet de la consultation:

Attribution d'une concession de service public après mise en concurrence sous forme de procédure ouverte pour la construction et l'exploitation du crématorium communal. Le délégataire aura la charge de : - la construction d'un bâtiment avec parking et la fourniture des équipements de crématorium qui y sont associés (four, filtration, ...) ; - la gestion et l'exploitation du crématorium dans le cadre d'un contrat de concession. Le concessionnaire assure la totalité du financement des dépenses qui comprend notamment : les travaux de construction du crématorium et de l'ensemble des équipements ; - les frais d'études et frais financiers ; - la remise en état du sol des abords immédiats des ouvrages, après travaux ; - les impôts et taxes liés à l'ouvrage ; - les études de sol éventuelles ; - les frais inhérents à la demande du permis de construire ; - les frais de dossier nécessaires à l'agrément par Monsieur le Préfet ; - et, d'une manière générale, tous travaux et frais nécessaires aux travaux et à l'exploitation des ouvrages. Le concessionnaire responsable du service le gèrera conformément au contrat. Le Délégataire exploitera le service à ses risques et périls ; la rémunération du Délégataire sera liée aux résultats de l'exploitation du service public. Le délégataire sera rémunéré par les recettes perçues auprès des usagers et les recettes annexes.

Date et heure limite de remise des plis:

10/03/2025 12:00

Entité publique:

MAIRIE_33_198 - Commune de Langon

Entités d'Achat:

MAIRIE_33_198 - Commune de Langon

Identification de l'échange

Objet:

Courrier de notification

Emetteur:

Commune de Langon

Destinataire:

a.maire@funecap.com

Résumé des échanges

Événement	Date / Heure
Envoi du message par <i>Commune de Langon</i> à <i>a.maire@funecap.com</i>	30/07/2025 09:17:13
Message délivré à a.maire@funecap.com	30/07/2025 09:18:59
Message lu par a.maire@funecap.com	30/07/2025 09:19:00

Détail des échanges

Message initial

Date d'envoi : 30/07/2025 09:17:13

Objet : Courrier de notification

De : Commune de Langon

À : a.maire@funecap.com

Bonjour,

Votre entreprise a été déclarée attributaire de la consultation citée en référence.

Veuillez trouver à titre de notification le contrat de concession signé électroniquement par un représentant habilité ainsi que ses annexes.

L'Accusé de réception de ce message vaut notification officielle de la concession.

Merci de votre intérêt pour cette consultation.

Service des Marchés publics - Mairie de Langon

Consultation concernée par cet échange

 **Référence | Intitulé :** SM-2025-01 | Concession pour la Construction et l'Exploitation du Crématorium

 **Objet :** Attribution d'une concession de service public après mise en concurrence sous forme de procédure ouverte pour la construction et l'exploitation du crématorium communal. Le délégataire aura la charge de : - la construction d'un bâtiment avec parking et la fourniture des équipements de crématorium qui y sont associés (four, filtration, ...) ; - la gestion et l'exploitation du crématorium dans le cadre d'un contrat de concession. Le concessionnaire assure la totalité du financement des dépenses qui comprend notamment : les travaux de construction du crématorium et de l'ensemble des équipements ; - les frais d'études et frais financiers ; - la remise en état du sol des abords immédiats des ouvrages, après travaux ; - les impôts et taxes liés à l'ouvrage ; - les études de sol éventuelles ; - les frais inhérents à la demande du permis de construire ; - les frais de dossier nécessaires à l'agrément par Monsieur le Préfet ; - et, d'une manière générale, tous travaux et frais nécessaires aux travaux et à l'exploitation des ouvrages. Le concessionnaire responsable du service le gèrera conformément au contrat. Le Délégataire exploitera le service à ses risques et périls ; la rémunération du Délégataire sera liée aux résultats de l'exploitation du service public. Le délégataire sera rémunéré par les recettes perçues auprès des usagers et les recettes annexes.

 Date et heure limite de remise des plis : 10/03/2025 12:00

 Organisme | Entité d'achat : Commune de Langon

Pièce(s) jointe(s)

- 1_Annexe 1_Plan Bornage-tampon.pdf
- 1_Annexe 3_Planning-tampon.pdf
- 1_Annexe 4_Plan Amortissement financement-tampon.pdf
- 1_Annexe 5_Plan GER-tampon.pdf
- 1_Annexe 8_projet Reglement Interieur-tampon.pdf
- 1_Annexe 10_CEP-tampon.pdf
- 1_Annexe 11_Grille Tarifaire-tampon.pdf
- 1_2025_05_19_-_DSP_Crématorium_Langon_contrat_définitif vSigné-tampon.pdf